



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : [syndicat.supap-fsu@paris.fr](mailto:syndicat.supap-fsu@paris.fr)

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## **Création de la Direction de la Transition Écologique et du Climat (DTEC)**

### **La pollution tue aussi les personnels !**

Dans un mail adressé aux personnels le 20 octobre, la Ville de Paris annonce la création de la Direction de la Transition Écologique et du Climat (DTEC). Bienvenue à la nouvelle direction !

Force est de constater toutefois que dans la synthèse de l'étude "*Paris face aux changements climatiques* » pilotée par l'agence de l'écologie urbaine créée par la Ville, rien de spécifique n'est consacré à la protection des personnels contre les conséquences du réchauffement climatique que ce soit sur la voie publique ou dans le cadre du bâtimentaire. Rien non plus sur la question de la pollution et du bruit.

Or comme l'indique cette étude, « *la pollution de l'air, demeure aujourd'hui encore le premier stress sanitaire pour les Parisien.nes, équivalent à l'alcool ou au tabac même si à terme elle devrait largement diminuer grâce aux actions entreprises par la Ville de Paris (lutte contre les polluants primaires, limitation du trafic routier, etc.). Plus particulièrement, l'ozone et les particules fines contribuent à la dégradation de la qualité de l'air et impacte le système de santé avec davantage de maladies respiratoires ou cardio-vasculaires et des décès prématurés* »

**Comme nous l'avons défendu auprès du tribunal administratif le 18 octobre, la pollution et le bruit ont des effets sur la santé qui justifient une réduction du temps de travail, mais ce ne sont certainement pas les seules mesures à prendre.**

**Le SUPAP-FSU propose que la Ville de Paris élabore un plan pour la protection des personnels contre les nuisances environnementales après consultation du CHSCT et du CT central.**